



CRPE 2020

Note à l'attention des candidats

Programme de la deuxième épreuve orale d'admission

L'épreuve se rapportera aux quatre activités physiques, sportives et artistiques (APSA)
suivantes :

- activités athlétiques -
- activités aquatiques -
- jeux et sports collectifs -
- danse -

A Poitiers, le 30 octobre 2019,

Pour la rectrice et par délégation,
La cheffe de la division
des examens et concours



Valérie HULIN